

VILLE DE VAULX-EN-VELIN



RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Recrutement en cours
sceenvironnement@mairie-vaulxvelin.fr

Florent RUZ
Directeur Environnement et Espaces Publics
fruz@mairie-vaulxvelin.fr

LOCALISATION DU PROJET

Vaulx-en-Velin

Promotion du vélo auprès des salariés municipaux

Dates de début et de fin du projet	2018 – 2021
Contexte et historique du projet	<p>Dans le cadre de la démarche de Plan Climat communal, la Ville a réalisé un bilan GES en 2016. La mobilité est un des secteurs d'émissions GES les plus importants de la ville et donc un levier d'action prioritaire</p> <p>Un plan d'action interne à la collectivité a été élaboré pour promouvoir l'utilisation du vélo auprès des agents municipaux.</p> <p>Ces actions ont été définies à partir d'une enquête auprès des agents municipaux et d'un travail transversal avec plusieurs services (DRH, Moyens techniques, Patrimoine Bâti et Communication).</p>
Objectifs visés par l'action	<p>Les 3 objectifs visés par cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail - Lever les freins à la pratique du vélo - Créer une dynamique collective entre agents cyclistes pour qu'ils soient ambassadeurs auprès de leurs collègues
Mise en œuvre	
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Retours très positifs des agents ayant participé au défi 100 % vélo - Une soixantaine de participants différents sur un total de 10 sorties vélo - 62 vélos réparés sur les 3 premières sessions - Une amorce de réseau informel de « covélo » entre agents cyclistes
Actions en cours	<ul style="list-style-type: none"> - Forfait mobilité active : versement d'une prime annuelle de 200 € aux agents venant à vélo au travail de manière régulière - Défi 100 % Vélo : accompagnement personnalisé d'une équipe de dix agents qui souhaitent passer au vélo pour leur déplacement quotidien sur une période de 5 mois - Stages d'initiation ou de remise en selle : prise en charge de cours avec la Maison du Vélo pour les agents ne sachant pas faire du vélo ou n'étant pas à l'aise pour circuler en ville - Balades à vélo : parcours urbains encadrés pour faire connaître les itinéraires cyclables sur la commune et sensibiliser au code de la rue - Ateliers de réparation vélo : sessions de révision/réparation de vélos par un prestataire spécialisé pour les agents cyclistes
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au challenge mobilité - Promotion de la plateforme « covélo » pour favoriser la mise en lien entre agents cyclistes expérimentés et débutants sur les trajets domicile-travail
Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	<p>Forfait mobilité durable : 8 000 € /an Indemnité Vélo'V : 620 €/an Ateliers de maintenance de vélo : 2 000 €/ an Cours d'initiation / remise en selle : 2 500 € /an Défi 100 € vélo : 2 310 € /an</p>

Freins rencontrés/ solutions apportées	Plusieurs freins sont rencontrés concernant ce projet : <ul style="list-style-type: none"> - Les changements d'habitude de transport sont très durs à faire évoluer - Une communication large au sein de l'institution est parfois compliquée, surtout avec les personnes qui sont difficiles à toucher par le biais des emails - La sécurité des vélos sur la route
Facteurs de réussite	Les principaux facteurs de réussite sont : <ul style="list-style-type: none"> - Le forfait mobilité active - L'utilisation d'événements fédérateurs - Les ateliers de réparation vélos
Acteurs impliqués et rôles	Pilotage : Service Environnement en lien avec la DRH / service formation Structures prestataires : Maison du vélo de Lyon ; Vélogik
Date de mise à jour de la fiche	30/08/2021

EN BREF

Descriptif

- Actions de promotion du vélo auprès des salariés municipaux
- Promouvoir l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail
 - Lever les freins à la pratique du vélo
 - Créer une dynamique collective entre agents cyclistes pour qu'ils soient ambassadeurs auprès de leurs collègues

Étapes clés

- Avril 2018 : Balades à vélo : organisation de parcours urbains encadrés pour faire connaître les itinéraires cyclables sur la commune et sensibiliser au code de la rue (1 fois par mois d'avril à octobre)
- Octobre 2018 : Ateliers de réparation vélo : organisation de sessions de révision/réparation de vélos par un prestataire spécialisé pour les agents cyclistes (2 à 3 fois par an)
- Mars 2019 : Stages d'initiation ou de remise en selle : prise en charge de cours avec la Maison du Vélo pour les agents ne sachant pas faire du vélo ou n'étant pas à l'aise pour circuler en ville
- Septembre 2020 : Défi 100 % Vélo : accompagnement personnalisé d'une équipe de dix agents qui souhaitent passer au vélo pour leur déplacement quotidien sur une période de 5 mois
- Janvier 2021 : Forfait mobilité active : mise en place d'une prime annuelle de 200 € aux agents venant à vélo au travail de manière régulière